

Compte rendu de la réunion ordinaire de CE du 08 décembre 2015.

Une minute de silence est observée pour le décès d'un salarié du magasin de La Madeleine.

➤ **Approbation du PV de la réunion ordinaire du mois de 22 octobre 2015 :**

➔ Le PV est approuvé par la majorité des membres du CE.

➤ **Information sur l'activité commerciale :**

Résultat de l'activité commerciale :
(En comparable hors essence)

Exploitations CSF France		Mois (Novembre 2015)	Cumul (À fin novembre 2015)
Satellite Nord-Est	Evo/histo %	-0.77 %	+1.58 %
	Écart/bud %	+4.48 %	+0.28 %
Exploitation Nord-Est	Evo/histo %	-0.70 %	+1.60 %
	Écart/bud %	+4.50 %	+0.30 %
Total CSF France	Evo/histo %	<i>Non communiqué</i>	<i>Non communiqué</i>
	Écart/bud %	<i>Non communiqué</i>	<i>Non communiqué</i>

Bon mois de novembre en terme de CA ce qui remet le cumul en léger positif, tout se jouera sur le dernier mois de décembre, malgré une première semaine difficile, pour atteindre les objectifs.

➤ **Information-consultation des membres du CE sur, le plan de formation 2016, la conclusion de contrats de professionnalisation en 2016 et la conclusion d'apprentissage en 2016 :**

La direction se félicite de la progression du maintien dans l'emploi des contrats pro (1/3 environ) et des contrats d'apprentissage (1/2 environ), la **CFDT** pense que cela reste encore très insuffisant et qu'il y a beaucoup de disparité entre les magasins.

Le suivi des stagiaires reste également très aléatoire, ils sont souvent livrés à eux même, il reste un problème de fond au niveau du tutorat dans nos magasins.

Suite au changement de la loi sur la formation professionnelle, la direction aura une obligation de former les salariés. Des entretiens professionnels, indépendants des entretiens sur l'évaluation de travail, doivent être établis tous les deux ans, ainsi qu'un bilan tous les six ans, l'employeur subira alors des pénalités si un certain nombre de critère ne sont pas réalisés.

➔ La majorité des membres du CE vote défavorablement.

➤ **Information du président :**

- Information sur le nouvel accord santé au travail signé au 20/10/2015 par la **CFDT**. Des améliorations y ont été apportées notamment sur la prévention, des risques professionnels, de la pénibilité au travail ainsi que des risques psycho-sociaux.

➤ **Point sur les compte CE :**



CUMUL à fin novembre 2015:

- Budget de fonctionnement versé : 168 964,65 €
- Budget œuvre social versé : 675 849,47 €
- Masse salariale : 84 481 089,87 €

➤ **Point sur la commission loisirs :**

- Le marché de Noël du 06 décembre s'est dans l'ensemble bien déroulé, plus de 1000 personnes ont fait le déplacement avec 19 bus.
- L'ensemble des bons de fin d'année du CE ont été distribués. Pour la région Est et Vouziers, ils ont été envoyés par colissimo directement en magasins.

Prochaine réunion CE le 22 janvier 2016.



**Toute l'équipe CFDT
vous souhaite de passer de
très bonnes fêtes de fin d'année... !!!**

Vos délégués CFDT

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

Ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>



web